

## Coups de projecteur sur la voirie !

En 2024, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), en charge de la voirie depuis le 1er janvier 2016, poursuit son plan pluriannuel d'investissement pour rénover les voiries dégradées mais aussi réaménager. Voici un aperçu des travaux réalisés, en cours et à venir dans la commune.



## Quartier du Paradis : une cure de jouvence

Le quartier du Paradis bénéficie d'importants travaux de rénovation. Les rues, trottoirs et l'éclairage public sont en pleine transformation pour améliorer le cadre de vie des habitants

### Route de Pontoise

Les travaux sur la route de Pontoise sont organisés en phases :

**Phase 1** : entre la RD 922 et le rond-point Ferme du Paradis.

**Phase 2** : entre le rond-point Ferme du Paradis et le giratoire rue Clos Villiers / allée Île-de-France.

**Phase 3** (2025) : reprise des giratoires route de Pontoise / D922 / rue

Les objectifs de cette réhabilitation sont l'amélioration et la sécurisation de la circulation des usagers (piétons et véhicules).

Une attention particulière est accordée à la qualité des matériaux et à la qualité paysagère. Un cheminement

piétonnier a été créé au droit du collège Henri IV et tous les abords ont été repris (mise aux normes des arrêts de bus...). La chaussée a été intégralement réhabilitée (structure, tapis de roulement, plateaux ralentisseurs) et un nouveau parking désimperméabilisé avec du stationnement PMR aux normes a été installé.

### **Allées des Grives, du Bosquet et impasse de la rue Traversière**

Réfection de la chaussée et des trottoirs pour améliorer la sécurité et le confort des usagers.

### **Rue Auguste Renoir**

Réfection de la chaussée et renforcement de la structure.

### **Allées de l'Île-de-France, Marchande, de La Claire Fontaine et des Ibis**

Elles bénéficieront dans les semaines à venir d'une réfection complète de la couche de roulement et des trottoirs pour assurer une continuité avec les aménagements précédemment réalisés dans le secteur.

### **Rue des Roses et rue des Alouettes**

Pour mettre fin au stationnement anarchique sur les trottoirs et pelouses comme cela a été fait en début d'année rue des Roses, des barrières vont être installées rue des Alouettes. Cette initiative vise à rendre les trottoirs aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes, rappelant que le stationnement sur trottoir est interdit.

## **Côte du Pavillon, quai de l'Arquebuse et rue de la Ferme**

Un nouveau passage piéton aux normes a été créé Côte du Pavillon, assurant une continuité sécurisée pour les piétons en provenance de la route de Pontoise vers le centre-ville. Un abaissement des trottoirs avec pose de bandes podotactiles a été réalisé quai de l'Arquebuse et devant les commerces de Paradis.

## **Côte Lécuyer**

Afin d'empêcher le passage des poids-lourds de plus de 3,5 tonnes qui fragilisent le pont au-dessus de la voie ferrée, un aménagement pérenne sera installé en fin d'année en remplacement des blocs béton actuellement en place.

## **Place du Vexin : sécurisation et modernisation**

Dans le cadre du dispositif Action Coeur de Ville, la place du Vexin a été entièrement réaménagée par le Département des Yvelines pour sécuriser et mettre aux normes les arrêts de bus, fluidifier le trafic et améliorer la circulation piétonne. Les aménagements incluent :

- Le réaménagement de l'interface RD14,
- La sécurisation de la traversée piétonne et la création d'une nouvelle au sud,
- L'ajout d'une voie de tourne à gauche et l'élargissement à deux voies dans le sens nord/sud pour fluidifier

le trafic.

- L'élargissement du trottoir côté est
- La mise aux normes PMR des deux quais de bus.

A noter, après la pose de jardinières saisonnières sur les nouvelles barrières de la place du Vexin, le comité de fleurissement travaille à un aménagement végétalisé de la zone pour mettre en valeur ce carrefour situé en entrée de ville. Enfin, la voirie du pont Rhin et Danube a été reprise et les garde-corps des deux ponts entre Meulan et Les Mureaux ont été repeints.

## **Rue du Maréchal Foch : réhabilitation à venir**

La rue commerçante (Maréchal Foch) sera prochainement réhabilitée. Les travaux, d'une durée de 10 mois, incluent :

- Mise à niveau de la chaussée, apaisée, avec les trottoirs
- Enfouissement partiel des réseaux aériens apparents en traversée de chaussée
- Elargissement et mise en accessibilité des trottoirs

Ces travaux seront organisés en phases pour minimiser l'impact sur les commerces.

### **10 ans de voirie à Meulan**

- Aménagement de liaisons douces aux Annonciades, aux Tanneries et sur les bords de Seine (île du Fort et le long des quais Albert Joly et de l'Arquebuse)
- Création d'une chaussée en enrobé chemin de la Garenne de Thun
- Installation d'un rond-point route de Pontoise
- Réfection complète de la chaussée avec trottoirs rue des Annonciades (montée de la gare), côte Lécuyer et rue Traversière
- Réfection totale rue de Tessancourt (chaussée, trottoirs, éclairage public, assainissement, création d'un tronçon de réseau d'eau pluviale, enfouissement des réseaux et reprise du parking à l'intersection Tessancourt / Aulnes),
- Réhabilitation complète de la chaussée rue Gambetta, boulevard Thiers, avenue Joffre, rue Notre-Dame, rue de l'Ormeteau, rue des Roses, allée du Moulin, RD922, croisement Acacias/Renoir, rue des Carrières, rue de la Chaîne
- Reprises des trottoirs quai Albert Joly et rue Clemenceau
- Réfection de la première partie de l'allée de l'Île-de-France
- Réhabilitation partielle de la chaussée chemin de l'Aubette et rue des Bois

Infos pratiques

### **Rénovation de l'éclairage public**

La CU GPS&O entame en cette fin d'année une quatrième phase de rénovation de l'éclairage public sur plusieurs rues (Chemin du Grand Sentier, allée du Moulin, allée Marchande, rue de la Côte Lécuyer, avenue du Maréchal Joffre, chemin des Sarazins, place du Vexin, allée des Grives, allée des Ibis, allée de l'Île-de-

France, allée des Merles, rue Claude Monet). Les travaux débutent le 12 novembre pour une durée de quatre semaines. Ils pourraient nécessiter ponctuellement l'allumage de l'éclairage public en journée.